

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN 2017-2018

Date : Le 28 mai 2018

Lieu : École Saint-Jean, salle Méli-mélo du service de garde

Heure : 18h45

Étaient présents :

Julie Blanchard	parent
Isabelle Plasse	parent
Julie Paquet	parent
Amélie Roy	parent
Isabelle Gendron	parent
Lauraine Mercier	enseignante
Julie Prud'homme	enseignante
Anny Lessard	enseignante
Pascale Corbin	enseignante
Madeleine Boulet	directrice
Carla Furtado	secrétaire d'école
Sonia Guimont	service de garde

Était absent : Mélanie Charron parent

1. Ouverture de la réunion

Mme Isabelle Plasse ouvre la réunion à 18h50.

2. Parole au public

Aucun public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Plasse procède à la lecture de l'ordre du jour.

Voir résolution au point 11.

4. Adoption du procès-verbal du 30 avril 2018

Mme Isabelle Plasse procède à la lecture du procès-verbal du 30 avril 2018.

Voir résolution au point 11.

5. Mot de la présidente

Mme Isabelle Plasse remercie les membres du conseil d'établissement pour leur implication et leur présence tout au long de l'année.

6. Mot du représentant au comité de parents

Mme Amélie Roy nous parle de la dernière réunion du comité de parents qui avait lieu le 16 mai dernier.

- Il a été question d'une formation afin de trouver des façons de susciter l'intérêt des parents à participer aux assemblées. Les points qui ont été soulevés étaient, entre autres, les changements majeurs liés au PEVR et de la disponibilité d'une vidéo explicative sur les engagements d'un comité parents qui pourrait être envoyée en juin et en août de chaque année en vue de l'assemblée générale des parents, en septembre. (Disponibilité sur le site Web de la Fédération des comités de parents).
- PEVR : Mme Roy soulève qu'un parent souhaitait attirer l'attention des autres membres sur le fait qu'il n'y avait aucune orientation qui visait les élèves qui réussissent. Comment on peut continuer de les motiver malgré l'attention portée plus à l'égard des élèves en difficulté.

7. Mot de la direction

PEVR

Mme Madeleine Boulet mentionne qu'une consultation est en cours auprès du personnel. La fin des consultations sera le 6 juin et le bilan sera ensuite fait par Mme Boulet. Les membres du CÉ mentionnent qu'ils ne peuvent être contre la vertu. Par contre, un questionnement demeure : Où trouverons-nous les ressources pour mettre en place les orientations?

Liste d'effets scolaires et frais chargés aux parents

Mme Boulet nous présente les documents « Année scolaire 2018-2019 » et « Liste des effets par cours ». Comme par les années passées, il y a une liste par niveau. Il y a un petit ajustement pour les 6^e année, c'est-à-dire, changer les cahiers interlignés pour des cahiers lignés.

Ensuite, Mme Boulet passe à travers le document « Liste des effets par cours » pour nous en donner les détails; ce sont les frais qui sont chargés aux parents.

Une vérification doit être faite sur 2 manuels dans la liste des 4^e année concernant le prix qui n'est pas équivalent. Les modifications seront effectuées.

Approuvé à l'unanimité.

Budget initial 18-19

Mme Boulet nous présente le document « Budget initial 2018-2019 ». Elle nous présente le budget initial de l'école au niveau du fonctionnement, de l'investissement ainsi que du CÉ.

Elle fait le survol des revenus et des dépenses tout en y apportant des précisions. Finalement, elle explique les mesures offertes par le gouvernement qui seront toujours présentes en 18-19.

- Montant alloué pour IEPS (initiatives école primaires, secondaires)
- Montant alloué pour « Partir du bon pied »
- Montant alloué pour des ressources numériques
- Montant alloué pour École en forme et en santé
- 1000 \$ alloué pour une formation aux parents
- Montant alloué pour de l'aide individualisée

De plus, elle informe qu'il y a une nouvelle mesure « Coup de pouce » pour les élèves de 2^e à 6^e année. C'est une nouveauté pour notre école l'an prochain.

Voir résolution au point 11.

Finalement, elle présente le budget de 400\$ du conseil d'établissement.

Voir résolution au point 11.

Budget Fonds à destination spéciale (mur d'escalade)

Le projet du mur d'escalade a été approuvé par le Grand défi Pierre Lavoie. Nous avons reçu 80 % de la subvention. Le 20 % restant, sera versé lorsque le projet sera terminé en déposant les preuves, tel que les factures payées. Tous les montants restants dans les projets : F1009, F1011, F1013, F1014, F1112, F1213, F1415, F1516, F2000, F2010, F2011, F2012, F2013, F2014, F2015, F2016, F2017, F2018, F2019, plus les intérêts de 880\$ en date d'aujourd'hui, pour un total de 4092\$, soit regroupés et utilisés pour le projet du mur d'escalade.

Voir résolution au point 11.

Nombre de groupes 18-19 (suivi)

Mme Boulet mentionne qu'un 3^e groupe ouvrira en maternelle. Il y a une possibilité de transfert administratif dû à un élève de trop au 1^{er} cycle. Les lettres sont envoyées dès aujourd'hui à tous les parents de 1^{re} et 2^e année pour les volontaires.

Prochaine rencontre

Mme Madeleine Boulet nous propose de devancer l'heure de la prochaine et dernière rencontre du C.É. à 18h15. Cette rencontre se tiendrait au restaurant de notre choix en guise de remerciement pour faire partie bénévolement du C.É. de l'école Saint-Jean. Elle confirmera le restaurant sur l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Les membres du C.É. sont ravis et approuvent à l'unanimité. Mme Boulet se charge de réserver le restaurant et de nous transmettre les informations par courriel. La facture sera assumée par le budget du C.É. à l'exception des boissons alcoolisées.

8. Mot du service de garde

Semaine des services de garde (suivi)

Mme Sonia Guimont nous parle du déroulement des activités qui ont eu lieu lors de la semaine du service de garde. Encore une fois cette année, la semaine a été très appréciée de tous et ce fût une belle réussite.

Elle nous informe qu'ils ont amassé une somme de 1124,50 \$ lors de la fête familiale. Ceci a été rendu possible grâce aux commanditaires de M. Germain qui a fourni tous les hotdogs (400) et de Métro Cardinal. Ce fût encore une fois une belle réussite.

Mme Guimont remercie les élèves de 6ième année d'avoir tenu à rester aux kiosques jusqu'à la fin et d'avoir aidé à tout ramasser.

Comme il reste beaucoup de vêtements de la friperie, il est suggéré d'en faire un don à Centre l'Éclaircie, organisme venant en aide aux femmes en difficultés. Nous attendons un retour d'appel de leur part.

9. Mot des enseignants

Spectacle de musique

Mme Julie Paquet mentionne que c'est le plus beau spectacle qu'elle a vu jusqu'à maintenant. Il y avait beaucoup de spectateurs.

Lecture-o-but

Belle participation des parents et des grands-parents. Une belle présence de tous. La diversité des jeux a beaucoup plu aux élèves de 6^e année.

Parc Safari

Une sortie au Parc Safari aura lieu le 7 juin prochain pour les élèves de 1^{er} année, 2^e année et le groupe 910. Le coût est de 27 \$ par élève et de 16,70 \$ pour les parents accompagnateurs.

10. Mot des parents

Mme Julie Paquet demande s'il est possible de faire davantage pour les élèves qui sont déjà bilingues. Son fils qui l'est parfaitement, trouve qu'il n'apprend rien en anglais. Mme Boulet mentionne que certaines écoles offrent l'anglais intensif, mais que malheureusement, le programme n'est pas offert à l'école St-Jean. Il faudrait voir la possibilité qu'il puisse se voir offrir des responsabilités auprès des autres, venant en aide ainsi à l'enseignante.

Mme Amélie Roy tient à souligner tout le travail du personnel de l'école autant la direction, les enseignants, le personnel de soutien et professionnels. Elle nous fait part de toute sa reconnaissance pour le personnel qui prend en compte les besoins de tous. En tant que parent, elle souligne qu'elle peut apporter un soutien supplémentaire pour nous appuyer.

11. Numéros de résolutions

Proposition n° CE-643, 17-18

Mme Isabelle Plasse propose l'adoption de l'ordre du jour.
Adoptée par Mme Amélie Roy.

Proposition n° CE-644-17-18

Mme Isabelle Plasse propose l'adoption du procès-verbal du 30 avril 2018.
Adoptée par Mme Lauraine Mercier.

Proposition n° CE-645, 17-18

Mme Julie Blanchard propose l'adoption du budget initial du fonctionnement et investissement 2018-2019 au montant total de 169 387\$.
Adoptée par Mme Sonia Guimont.

Proposition n° CE-646, 17-18

Mme Sonia Guimont propose l'adoption du budget de fonctionnement de 400\$ du conseil d'établissement.

Adoptée par Mme Julie Paquet.

Proposition n° CE-646, 17-18

Mme Anny Lessard propose l'adoption du Fonds à destination spéciale, soit 4092\$ pour le projet du mur d'escalade au gymnase de l'école.

Adoptée par Mme Pascale Corbin.

12. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h50.

Isabelle Plasse, présidente

Madeleine Boulet, directrice